

FORMATION PREPARATOIRE A L'HABILITATION ELECTRIQUE OPERATION D'ORDRE NON ELECTRIQUE INITIAL OU RECYCLAGE / BS - BEm

Public concerné

Personnel non-électricien ou électricien, chargé :

De réaliser des manœuvres d'exploitations autorisées et des réarmements de protection dans les locaux de service électriques.

D'accomplir des interventions élémentaires de remplacements et de raccordements sur des installations et des équipements électriques.

Pré requis

- Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire pour suivre cette formation.
- Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques du stage.
- Maîtrise de la langue française.

Durée

Formation initiale 2 jours soit 14 heures.

Formation recyclage 1.5 jours soit 11 heures.

Incluant théorie et mise en situation pratique.

Effectif

Session de 8 stagiaires maximum.

Validation des acquis

- Evaluation théorique et pratique.
- Après avis favorable, attestation individuelle fournie à l'employeur.

Horaires

08H00 – 12H00

13H30 – 16H30

Lieu de la formation

- Dans les locaux du client en intra.
- Selon calendrier pour les inters.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Le décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010, relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage, impose, entre autres, à l'employeur de délivrer une habilitation électrique ainsi qu'un carnet de prescriptions.

L'arrêté du 26 avril 2012, relatif aux normes définissant les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage fixe la NF C 18-510 comme référence des normes.

OBJECTIFS DU STAGE

- ❖ Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique (selon la norme NF C 18-510).
- ❖ Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres d'exploitations et de réarmements effectuées sur des installations et équipements électriques (BE manœuvre).
- ❖ Connaître et appliquer les méthodes d'une intervention élémentaire de raccordement ou de remplacement en basse tension.
- ❖ Acquérir la capacité pour réaliser une mise hors tension d'un circuit (BS).
- ❖ Savoir assurer la mise en place de panneaux photovoltaïques en sécurité (BP).
- ❖ Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation BS, BE Manoeuvre ou BP.

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE THEORIQUE

- L'évaluation des risques.
- Les nouvelles dispositions réglementaires.
- Les grandeurs électriques.
- Les dangers de l'électricité.
- Les mesures de protection.
- Les limites, zones et opérations liées.
- Les équipements de protection.
- Les rôles et titres d'habilitation.
- Les outillages et matériels électriques.
- La procédure en cas d'accident électrique.
- La procédure en cas d'incendie électrique.
- Chargé d'opération BE Manoeuvres : rôle et opérations.
- Chargé d'intervention BS : rôle et opérations.
- Chargé d'intervention BP : rôle et opérations.

Pour le recyclage la session commencera par une discussion dirigée qui permettra de mettre en avant le retour d'expérience du stagiaire.

Modalités d'inscription

Délai de 15 jours à un mois (intra).
Selon calendrier pour les inters,
Inscription possible selon respect des
CGV sous 48 heures.

Tarifs

cf grille tarifaire – ou selon devis

Accessibilité

La formation est accessible, sous
conditions, aux personnes en
situation de handicap. Contacter la
référente handicap au préalable.

Animateur formation

Formateur habilité ayant plus de 10
ans d'expériences dans le domaine.

Dispositif de suivi

- Chaque stagiaire signe une feuille de présence par demi-journée.
 - Attestation de stage par participant.
 - Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné.
- Recyclage préconisé tous les 3 ans.

Référent pédagogique

Eric GARGADENNEC
eric@gascogneformation.fr

MISE EN SITUATION PRATIQUE

Le stagiaire doit être capable :

- D'analyser les risques électriques.
- De faire une mise hors tension.
- De réaliser une intervention de remplacement, et de raccordement en sécurité.
- De réaliser une manœuvre d'exploitation.
- D'évoluer dans une zone protégée.
- D'échanger des documents liés aux opérations.
- De rendre compte des difficultés rencontrées.
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie.
- D'étudier un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes des normes en vigueur, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué.

Méthodes pédagogiques

- ❖ Exposés multimédias interactifs.
- ❖ Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles ou de travaux en groupe, Manipulations de composants électriques et dispositifs de Sécurité basse tension.
- ❖ Etude des risques spécifiques relatifs aux installations du participant.
- ❖ Livret de formation donné au stagiaire.

Contactez-nous

Emilie CLAYSAC

☎ 06.61.46.32.15

Référente handicap

✉ emilie@gascogneformation.fr